

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé Question écrite n° 15995

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des instituts de formation en soins infirmiers, qui ont vu leurs moyens financiers réduits par la loi de finances et sont préoccupés pour leur avenir. Une réflexion devait être menée sur le financement des structures de formation devant aboutir à des mesures destinées à améliorer leurs moyens de fonctionnement. Il lui demande de bien vouloir lui préciser où en est actuellement cette réflexion et dans quels délais doivent être arrêtées les mesures nouvelles annoncées depuis décembre 1997.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 1997, les subventions allouées par l'Etat aux écoles de formation de professionnels paramédicaux ont effectivement été réduites. En revanche, la loi de finances adoptée par le Parlement pour 1998 a reconduit les crédits votés en 1997, ce qui correspond de fait à une augmentation, le nombre d'étudiants admis en formation ayant, dans le même temps, diminué. Par ailleurs, la réflexion menée actuellement sur le financement des structures de formation devrait aboutir à des mesures destinées à améliorer leurs moyens de fonctionnement.

Données clés

Auteur: M. Bernard Perrut

Circonscription: Rhône (9e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15995
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 1998, page 3348 Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4325